

N° 4 6 5 3 . /AIRP

Abidjan, le 0 6 . 12 . 2021

## PLAN D'IMPORTATION 2022

### NOTE CIRCULAIRE A L'ATTENTION DES SOCIETES IMPORTATRICES DE PRECURSEURS CHIMIQUES

L'**Autorité Ivoirienne de Régulation Pharmaceutique (AIRP)** informe les importateurs de précurseurs qu'ils sont tenus de faire parvenir à l'**AIRP** leurs prévisions annuelles en Précurseurs chimiques pour l'année 2022 au plus tard le 31 Mars 2022.

A partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2022, les demandes d'**Autorisation Officielle d' Importation (AOI)** seront instruites uniquement en fonction des prévisions préalablement déposées à l'**AIRP**.

  
**Dr Assane COULIBALY**